Avant de commencer lire en page 2 les explications

(Expéditeur (Ville, le jour mois année)

Nom Prénom du plaignant

Adresse

CP Ville)

A (Destinataire

Monsieur ou Madame le Maire OU

Monsieur ou Madame le Président de la Communauté de Communes OU

Monsieur ou Madame le Président de la Métropole

Adresse

CP Ville)

**Objet : Absence de Bande d’Eveil de Vigilance escalier sur voirie publique**

**Pièce jointe : Photo en annexe**

(Madame ou Monsieur le Maire OU le Président de la Communauté de Communes OU le Président de la Métropole),

 Aveugle ou mal voyant, résidant dans la commune de (nom de la commune), je constate lors de mes déplacement l’absence de Bandes d’Eveil de Vigilance (B.E.V) sur l’escalier de plus de trois marches situé place (nom de la place) ou rue (nom de la rue), au niveau du numéro (numéro) ; ceci est particulièrement dangereux.

En effet, ce dispositif de sécurité m’est indispensable de pouvoir descendre l’escalier.

Je demande l’application stricte de la norme NF P98-351 relative à la Bande d’Eveil de Vigilance (B.E.V.) (voir notamment la page 21 figure 14).

Je ne doute pas que vous exercerez votre pouvoir de police à juste titre.

Je ne manquerai pas de transmettre cette lettre à la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA) à qui je demande de suivre ce dossier.

Veuillez agréer, Madame ou Monsieur le Maire OU le Président de la Communauté de Communes OU le Président de la Métropole, l’expression de mes sentiments les meilleurs.

 (Nom Prénom) (Signature)

**PS :** Nous vous rappelons que les photos sont plus parlantes que les écrits. Il est donc nécessaire de joindre quelques photos à votre courrier. Nous vous rappelons l’importance de nommer la ville, la rue et le tronçon de rue concernés par votre problématique. Ce courrier vous devez le faire partir en recommandé à Madame ou Monsieur le Maire OU le Président de la Communauté de Communes OU le Président de la Métropole et faire une copie par mail à l’élu chargé du handicap. N’oubliez pas de supprimer les parenthèses une fois les champs d’information complétés.

Cette deuxième page est à supprimer avant d’enregistrer et d’envoyer.